

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/753  
12 octobre 2015

(15-5322)

### ASSISTANCE TECHNIQUE

## **Les États-Unis font un don de 300 000 dollars EU pour soutenir les normes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux**

Les États-Unis versent une contribution de 300 000 dollars EU (293 981 CHF) au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) pour 2015. Cette contribution est composée d'un montant de 100 000 dollars EU (97 908 CHF) accordé par le Département de l'agriculture et d'un montant de 200 000 dollars EU (195 816 CHF) accordé par l'Agence des médicaments et des produits alimentaires. Ces fonds serviront à aider les pays en développement à se mettre en conformité avec les normes internationales en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux, ainsi qu'à accéder aux marchés.

"Je remercie les États-Unis de leur générosité sans faille" a dit le Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo. "Ce don aidera les pays en développement et les pays les moins avancés à renforcer leurs capacités commerciales de manière à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale."

L'Ambassadeur des États-Unis, Michael Punke, a dit: "Les États-Unis restent déterminés à travailler en partenariat avec les pays en développement pour renforcer les systèmes de santé animale, de préservation des végétaux et de sécurité sanitaire des produits alimentaires et pour développer le commerce mondial."

Ce nouveau don porte à 19 176 052 dollars EU (18 763 234 CHF) l'ensemble des contributions versées depuis 2002 par les États-Unis aux fonds d'affectation spéciale de l'OMC.

Le STDF est un partenariat mondial qui vise à accroître la sensibilisation, à mobiliser des ressources, à renforcer la collaboration, à définir et diffuser les bonnes pratiques et à fournir un soutien et un financement pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets qui encouragent le respect des prescriptions sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales. Établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé animale, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et l'OMC, le STDF est financé par des contributions volontaires. L'OMC assure le secrétariat et gère le fonds d'affectation spéciale du STDF.

**FIN**